



Orange a finalisé son retrait volontaire du NYSE et a déposé un certificat de désenregistrement auprès de la SEC. Orange maintient un programme ADR de niveau 1.

Orange annonce aujourd'hui que le retrait volontaire de la cote des « American Depositary Shares » (ADS) représentant ses actions ordinaires de la Bourse de New York (NYSE) est effectif. La société a déposé un formulaire 15F auprès de la Securities and Exchange Commission (SEC) pour mettre fin à ses obligations de reporting en vertu du « Securities Exchange Act » de 1934, tel que modifié (« Exchange Act »), concernant les ADS et les actions ordinaires. Le désenregistrement devrait devenir effectif 90 jours après le dépôt du formulaire 15F.

Le formulaire 15F et le désenregistrement concernent également les titres suivants émis par Orange : les obligations à 9,00 % arrivant à échéance le 1er mars 2031, les obligations à 5,375 % arrivant à échéance le 13 janvier 2042 et les obligations à 5,50 % arrivant à échéance le 6 février 2044.

Informations pour les détenteurs d'ADS

Orange maintient un programme d'« American Depositary Receipt » (ADR) de niveau 1, ce qui permettra aux investisseurs de conserver leurs ADR et de faciliter le trading sur le marché américain de gré à gré (« OTC »), sous le symbole « ORANY ».

Suite au retrait de la cote et au désenregistrement, Orange continuera de publier ses informations financières trimestrielles ainsi que ses comptes semestriels et annuels préparés conformément aux normes IFRS en français et en anglais, ainsi que d'autres informations pour les investisseurs sur son site web (www.orange.com) conformément aux règles applicables en matière de communication financière et comme requis par la réglementation américaine, tel que requis par la « Rule 12g3-2(b) » promulguée en vertu de l'« Exchange Act ».

Les actions Orange restent cotées sur Euronext Paris, qui est sa principale place de cotation.

A propos d'Orange

Orange est l'un des principaux opérateurs de télécommunications dans le monde, avec un chiffre d'affaires de 39,7 milliards d'euros en 2023 et 128 000 salariés au 30 juin 2024, dont 72 000 en France. Le Groupe servait 285 millions de clients au 30 juin 2024, dont 246 millions de clients mobile et 21 millions de clients haut débit fixe. Ces chiffres ont été retraités à la suite de la déconsolidation de certaines activités en Espagne liées à la création de la co-entreprise MASORANGE. Le Groupe est présent dans 26 pays (y compris les pays non consolidés).

Orange est également l'un des leaders mondiaux des services de télécommunications aux entreprises multinationales sous la marque Orange Business. En février 2023, le Groupe a présenté son plan stratégique « Lead the Future », construit sur un nouveau modèle d'entreprise et guidé par la responsabilité et l'efficacité. « Lead the Future » capitalise sur l'excellence des réseaux afin de renforcer le leadership d'Orange dans la qualité de service.

Orange est coté sur Euronext Paris (symbole ORA) et sur le New York Stock Exchange (symbole ORAN).

Pour plus d'informations (sur le web et votre mobile) : www.orange.com, www.orange-business.com et l'app Orange News ou pour nous suivre sur X : [@presseorange](https://twitter.com/presseorange).

Orange et tout autre produit ou service d'Orange cités dans ce communiqué sont des marques détenues par Orange ou Orange Brand Services Limited.

Contact presse

Tom Wright ; tom.wright@orange.com